

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 3 Octobre 1893

Un temps épouvantable a marqué chez nous la Saint-Michel. Samedi, un orage d'une violence inouïe s'est abattu sur notre littoral. Dans la Principauté et aux environs, la pluie, tombant à torrents pendant près d'une heure, a raviné les chemins, formant en maints endroits de véritables lacs.

Ce n'étaient là que des dégâts matériels heureusement sans gravité, mais à Nice, il n'en pas été de même. La foudre est tombée à deux reprises, des caves de certaines rues ont été littéralement inondées, celles, notamment, d'un de nos compatriotes, M. Charles Lefranc, représentant de maisons de vins de Bordeaux, avenue Beaulieu, qui a été fort éprouvé; enfin, un mendiant infirme a été trouvé noyé dans un ruisseau de plus d'un mètre d'eau.

Le mistral s'est chargé le lendemain de rasséréner le ciel, et la fête de la Turbie a, grâce à cette intervention, attiré la foule accoutumée.

La semaine dernière, le sieur Pantaléon Costa, garde d'intérieur au Casino, demeurant 10, rue des Briques, à Monaco, a trouvé dans cette rue une bague en or qu'il s'est empressé de déposer à la direction de la police.

Nous sommes heureux d'enregistrer cet acte de probité.

Nous apprenons la démission de M. Accursi qui, depuis vingt-six ans, dirigeait la partie artistique du Casino de Vichy et avait su s'attirer de grandes sympathies. Nous ignorons les motifs de cette décision; mais les journaux de cette ville nous apportent le récit de la touchante cérémonie qui s'est passée ces jours derniers.

Les artistes de l'opéra, terminant leur saison le 15 septembre, d'accord avec les artistes de comédie, avaient décidé d'offrir à leur directeur une médaille d'or, achetée par une souscription entre les membres du personnel. Cette médaille a été remise à M. Accursi devant tous les artistes réunis.

M. Eugène-Pascal Gindre, fils de M. Félix Gindre, vient d'être reçu à l'École Polytechnique, à Paris, avec le numéro 219 sur 242 candidats.

Nos félicitations.

Les courses que devait donner dimanche le Sport Vélocipédique Monégasque ont été remises à dimanche prochain 8 octobre.

Cette décision prise samedi, nous dit-on, par suite de la nouvelle de la mort du célèbre véloceman, Georges Cassignard, le champion que Monaco a plusieurs fois applaudi (on sait que Cassignard s'est tué en tombant de cheval, la semaine dernière à Paris), cette décision, disons-nous, était restée ignorée aux environs. Aussi, malgré le mauvais temps, de nombreux coureurs sont-ils venus de Nice et de Menton. Leurs allées et venues ont donné à la Condamine une animé-

tion inattendue, beaucoup de promeneurs s'étant rendus à la Turbie ce jour-là.

Une réduction variant de 10 à 30%, suivant les classes sur les tarifs de la grande vitesse, a commencé à fonctionner depuis le 1^{er} avril 1892.

Au printemps dernier on a pu connaître, par les rapports aux assemblées d'actionnaires, les résultats exacts des neufs premiers mois de l'application des tarifs réduits. Nous avons sous les yeux ces documents pour la C^{ie} P.-L.-M.

En voici le résumé :

La recette totale de la grande vitesse comprend deux éléments : les voyageurs et les messageries.

La longueur totale de ligne P.-L.-M. étant de 8,344 kilomètres, le nombre de voyageurs a été :

En 1891 — 41,616,000

En 1892 — 47,895,000

et leur produit,

En 1891 — 102,207,800 fr.

En 1892 — 102,443,225 fr.

Ainsi, d'une part, le nombre de voyageurs s'est accru de 6,279,000 et les recettes ont augmenté de 235,400 francs.

Si nous passons aux messageries grande vitesse, nous voyons qu'elles ont donné en 1892 un produit de 330 mille tonnes en augmentation de 16, 70% sur 1891, et comme recettes 24 millions 900,000 francs en augmentation de 1,786,000 fr. sur 1891.

Déduction faite de l'impôt, le produit revenant à la Compagnie a augmenté de 21,057 francs.

Toutefois une diminution à peu près égale s'est manifestée dans les recettes de la petite vitesse, diminution qui tient en grande partie à ce que la réduction du tarif de grande vitesse a détourné sur cette partie de l'exploitation une fraction de denrées qui étaient admises antérieurement à la petite vitesse.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — L'Union des yachts français a été avisée par M. le maître de port de Cannes que, par suite de travaux d'amélioration du port, la passe d'entrée a été changée. Elle est signalée par une bouée conique noire mouillée à l'extrémité de la deuxième branche du môle projeté.

C'est l'espace compris entre cette bouée et la bouée de Sécant qui forme la passe actuelle.

La Turbie. — Le Tribunal civil de Nice a, par jugement du 2 octobre, prononcé l'expropriation des terrains nécessaires pour la ligne du chemin de fer à crémaillère de Monte Carlo à la Turbie.

On espère que cette ligne sera inaugurée en janvier prochain.

Erreurs cartographiques

M. Henry Gauthier-Villars, dans le *Musée des familles*, cite des exemples bien amusants d'erreurs commises par les cartographes dans la notation des noms de lieux,

qu'ils défigurent, transforment ou interprètent bizarrement au gré de leur fantaisie étymologique.

Sur la carte de Bourcet, le hameau piémontais de Millaures (mille vents) devient *Mylord*, et le col de la Buffe (tempête) col de *Buffle*.

— Quel est ce village ? demande à son guide arabe un cartographe, dont il vaut mieux ne pas citer le nom.

— *Ma narf* (je ne sais pas), répond l'indigène.

Et la carte s'enrichit du village de *Manarf*.

Il y a mieux : le petit port d'Alger, en sabir Porto-Poulo, nos soldats l'appelaient naturellement le port aux Poules ; survient un érudit, qui traduit cette fantaisiste appellation en arabe, dont le nom officiel de *Mers-el-Djejel*.

Sur l'Oise, entre Sallency et Noyon, le *Pont à Couleuvre* est un ancien pont à barrière jadis nommé « pont à qui l'œuvre ».

Calembours géographico-culinaires : dans les vallées gauloises, un guigo possédait un *jas*, pâturage où se couchent (*jaçant*) les troupeaux : car *jas* de Guigo, la carte de l'état-major italien a cru bon de le transformer en *Jus de Gigo*. Celle de l'état-major français n'a pas été mieux inspirée quand elle affubla aux environs de Vendôme, le monument gaulois de Pierre-Fitte (fichée en terre) du nom de *Pierre-Frite*, ou baptisa la porte perpignannaise de la Sau (où l'on distribuait le sel) la porte de *l'Assaut*.

Grâce à Cassini, le bois de la Bessée, tout près de Mont-Dauphin, et le plateau de l'Arénier (sablier) sont devenues le *bois de l'ABC* et le *plateau de l'Arégnée*. Dans les Hautes-Alpes, près de la Grave, un abreuvoir (abéourou) prend sur les états de section le nom d'*Abbé-Heureux*. Il n'est guère de cartes du Jura qui ne désignent les bois de Ban (mis au bas, en réserve) ainsi : *bois de Banc*. Pour les paysans de la Drôme, un renflement de contrefort est un « piech », du latin *podium*. Un employé du cadastre, qui ne connaissait pas le patois, entendant parler du Piech haut, a écrit *Pied-Chaud*.

Tout le monde sait ce que c'est qu'un « cret », et pourtant ils l'ignoraient, ceux qui du « cret haut » firent le « Credo », puis, par tantologie, le *Grand-Credo*.

La carte d'état-major note, dans le Briançonnais, un bourg d'*Eyllau*, simple annexe d'un village, dite par les habitants Eillau, l'aigue parce qu'elle est de l'autre côté de l'eau — d'où l'erreur.

Dans le Queyras, les paysans nomment « bric » un rocher pointu, et leur « bric de Ruine », qui s'éboule, vaut bien le *bric d'urine* porté sur la carte de Bourcet, et par suite sur les cartes officielles.

Près de l'ancienne ville des Baux, en Provence, d'une montagne penchée, « bau baissa », on a fait la *Bobèche*. Au pied du fort de Saint-Eynard, dans l'Isère, un « champ de la Liaura » (champ du Lièvre) est aujourd'hui le *Chandelier*.

Il y a deux ans, une revue étrangère, sans doute à court d'arguments, déclarait que les Français reconnaissent eux-mêmes ne pas avoir la tête bien saine, puisque l'on trouve en France, tant de *la Folie!* Remarquons, sans aigreur, que cette dénomination n'a rien de vésanique, et vient tout simplement de celle-ci, « la Feuillue », ces localités ayant été dans l'origine entourées de bois.

Dans le Midi, les *Colomb* et les *Pilate* abondent. Le premier terme — augmentatif du mot « colle », dont

« colline » est diminutif — n'a rien d'ailé, malgré les descriptions poétiques et inexactes de certains guides. Quant aux très nombreux *Pilate*, il faut les rattacher à la racine « pile, pilier », au risque de contrister les amateurs de touchantes légendes chrétiennes dont ces hauts furent enjolivées par des folkloristes tard venus.

D'un sinistre coupe-gorge entre Arles et Marseille, où l'on ne se hasardait qu'en tremblant, du pas de l'Anxiété (ou pas de l'ancié), la joyeuse Compagnie P.-L.-M. a fait le pas des lanciers.

Il y a plus fort : aux environs de Salins, une grotte précédée d'un balcon naturel (*solarium*), la baume du Solier, ne tarda pas à être nommée par les bons Jura-siens la baume du *Soulier*, jusqu'au jour où un ingénieur, oubliant le nom exact, mais non le sens, inscrivit sur la carte du chemin de fer, bravement, le *rocher de la Savate*.

A Paris même, combien de rues dont les noms primitifs, défigurés, ne se retrouvent plus qu'à grand-peine : la rue des Jeûneurs, la rue Gît-le-Cœur, jadis rue des *Jeux-Neufs* et de *Gilles-Queux* !

L'abbé Fabre d'Envieu entendit un jour deux braves gens, appelés en témoignage, se déclarer domiciliés l'un rue de l'*Araignée*, l'autre rue *Charlevé*. Etonnement du juge. Le Bottin de Paris, consulté, resta muet. Il fallut un quart d'heure d'explications pénibles pour arriver à comprendre que le premier témoin habitait rue de la Reynie — ce nom n'ayant pour lui aucune signification, il lui avait donné un sens — et l'autre, la rue Charles V, qu'il prononçait *Charles vé* personne ne lui ayant jamais enseigné à lire des chiffres romains.

Nous pourrions, à Monaco, citer de semblables erreurs : le Cap d'Aglio, corruption du *Cap d'Abeilles*; la tête de Chien pour *tête du Camp*; la pointe de la Vieille pour *la Veglia*; *Vigie*, *Veille*, etc., etc.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Les théâtres parisiens n'ont pas laissé une minute de répit à la critique et aux amateurs de premières représentations pendant toute cette semaine. Ils croient encore que la saison mondaine commencera le premier octobre, et ils ont tenu à avoir pour cette date une affiche nouvelle. Ce qui prouve que les changements dans les habitudes de la vie élégante ont quelque mal à s'imposer. Nous n'en sommes plus, cependant, au temps d'avant 1890 où chaque année, vers la fin de septembre, tous les journaux se croyaient obligés de publier un article sur ce thème : « On rentre ! On est rentré ! » Ce cliché a revu le jour ; mais il était singulièrement contredit par des entrefilets, où on parlait avec chaleur du mouvement mondain à Biarritz, en Suisse et dans les châteaux.

Ramenons les choses au point.

A Biarritz, la saison touche à sa fin et elle n'a pas été très brillante. La présence du grand-duc Alexis, du duc et de la duchesse Eugène de Leuchtenberg, n'ont pas provoqué d'animation. Leurs Altesses vivent dans la retraite et ont résisté à toutes les tentatives faites pour les associer à des projets de fêtes franco-russes, que certaines personnes voulaient donner pendant le séjour de l'escadre impériale dans les eaux françaises.

Il faut constater, d'ailleurs, que la fièvre un peu vive de la première heure s'est calmée et que l'accueil qu'on prépare à l'amiral Avelane et à ses marins aura le caractère de grandeur et de bon goût dont chacun aujourd'hui a compris la nécessité.

Le centre mondain à Biarritz s'est formé cette année, autour de la reine Nathalie de Serbie, qui est en relations avec un grand nombre de notabilités de la colonie espagnole et commence à parler très bien le castillan. M^{me} Mellor, une riche américaine, a donné, cette semaine, un grand bal en son honneur. La reine Nathalie a dansé le quadrille d'honneur avec M. Mellor, ayant pour vis-à-vis M^{me} Mellor et le duc de Tarmanes.

On croit que M. Gladstone ira, en janvier, à Biarritz, et que la reine d'Angleterre viendrait au mois de février ; mais on croit facilement ce qu'on désire.

En Suisse, il faut signaler la présence de M^{me} Arnaud de l'Ariège dans son château des Crêtes, près de Montreux ; elle reçoit, dans cette demeure où Gambetta allait se reposer chaque année, de nombreux invités, parmi lesquels nous citerons M. Austin Lee, premier secrétaire de l'ambassade d'Angleterre à Paris, et M^{me} Austin Lee, dont vous connaissez le grand talent de cantatrice. On danse beau-

coup à Montreux. Des bals par souscription s'organisent dans les principaux hôtels.

La comtesse d'Azincourt, à la tête d'un comité de dames françaises, a organisé, au Kursaal, une vente de charité, au profit de la construction d'une église catholique, qui a donné de beaux résultats.

Mais, en réalité, le mauvais temps commence à rendre un peu pénible le séjour en Suisse, et la vie de château est ce qu'il y a de plus agréable en ce moment.

La vicomtesse de Trédern a beaucoup d'invités en ce moment dans son château de Brissac, où elle vient de donner, dans la belle salle de spectacle qu'elle y a fait construire, deux représentations successives du *Pardon de Ploërmel*. Elle a été superbe dans le rôle de Dinorah qu'elle a chanté en cantatrice de premier ordre et qu'elle a joué en grande comédienne. Ce n'était point une tâche facile et elle a dû, pendant de longs mois, travailler ce rôle ardu. M. Robert Le Lubez avait accepté le personnage du sonneur Corentin : le brillant ténor mondain avait joué ce rôle, il y a trois ans, chez la marquise de Jaucourt. Il l'a chanté avec sa délicieuse voix et l'a joué avec plus d'art encore que la première fois. Les conseils de son maître, Faure, lui ont servi. Le comte d'Azevedo a été un excellent Hoël. Les couplets du chasseur et du faucheur ont valu une ovation à M. Roger Le Hideux et au baron Hubert de Thoisy. L'orchestre, dirigé par Matou, les décors et la mise en scène ont été irréprochables.

Le duc de Massa a offert sa soirée théâtrale d'automne au château de Franconville. Il a transformé en opérette *Edgard et sa bonne*, l'amusante comédie de Labiche, et sa musique, très vive d'allure, a obtenu le plus brillant succès. *L'Espagnole de Saint-Mandé*, paroles et musique du maître de la maison, a fait rire les plus atrabilaires. La fête s'est terminée par un souper, au milieu des fleurs rares qu'avaient fournies les serres du château dont les collections d'orchidées ont une réputation européenne.

Il me reste peu de place pour parler des théâtres ; mais il n'y a pas grand-chose à en dire.

Les Variétés ont donné *Madame Satan*, une pièce faite par MM. Blum et Toché pour M^{me} Granier. L'art n'a rien à voir avec cette nouveauté qui n'est qu'un prétexte pour nous permettre d'applaudir la divette, l'inimitable Baron, l'amusant Albert Brasseur, et la jolie M^{lle} Lender.

Au Palais-Royal, grâce à M. Saint-Germain et à M^{me} Marie Magnier, la reprise de *Nounou*, la pièce si drôle de MM. de Najac et Hennequin, a beaucoup amusé.

Vengeance, de M. Amic, au Gymnase, est une pièce intéressante, bien jouée par MM. Brémont, Duflos, Numès et M^{me} Malvau.

La nouvelle direction des Menus-Plaisirs a débuté par les *Colles des Femmes*, une pièce de MM. Jaime et Kéroul, musique de M. Ganne, qui plaira plus au public qu'elle n'a plu à la critique hostile aux farces coulées dans le vieux moule.

DANGEAU.

CAUSERIE

Les Postes en Angleterre

Le rapport annuel du ministre des postes et télégraphes a paru. Il contient, comme de coutume, une foule de renseignements instructifs et quelques détails amusants. Le nombre des lettres et cartes postales distribuées dans le Royaume-Uni pendant le cours de l'année expirée le 31 mars s'est élevé à 2,785,270,000. C'est une augmentation de 2% sur l'année précédente.

Le ministre se félicite du succès de la nouvelle institution des distributions « par exprès ». C'est-à-dire que les lettres sur l'enveloppe desquelles l'expéditeur exprime le désir qu'elles soient distribuées de cette façon, au lieu d'être remises avec le reste de la correspondance au facteur du quartier où habite le destinataire, sont portées au domicile de celui-ci dès leur arrivée au bureau par un messenger spécial. Une surtaxe de 3 pence par mille est exigible pour ce mode de distribution.

On sait qu'autrefois il n'y avait pas de départ le dimanche dans les bureaux de poste. Une lettre jetée à la boîte le jour du « sabbat » ne partait que le lundi matin. Aujourd'hui, moyennant un timbre supplémentaire d'un sou (half penny), on peut mettre une lettre à la poste le dimanche dans chacun des bureaux centraux de Londres (ainsi qu'aux gares de chemins de fer) jusqu'à 6 heures, et elle part le soir même. Le nombre des lettres ainsi expédiées chaque dimanche est en moyenne d'environ 2,600. Toutefois, le 26 mars dernier, ce chiffre s'est élevé à 7,400.

Une foule de gens continuent à expédier par la poste

les objets les plus hétéroclites. Citons entre autres choses une portion du cadavre d'un chien empoisonné qui était envoyée à un vétérinaire pour qu'il en fit l'autopsie. Parmi les objets trouvés dans les boîtes était une barre d'argent brut que l'expéditeur avait déclarée sous ce titre : « Morceau de métal blanc. » Ce colis postal, venu d'Australie, était la matière qui devait servir à fabriquer la clef avec laquelle la reine ouvrit la porte de l'Institut impérial le jour de l'inauguration de ce monument. Il va sans dire qu'il fut immédiatement réclamé par l'agent général, à Londres, de la colonie d'où il provenait.

S'il y a des lettres jetées à la boîte sans aucune adresse, il y en a d'autres, en revanche, qui sont revêtues de suscriptions bizarres, témoin celle-ci : « Jacob Steiner, esquire, — Violin Maker, — Absam, — Germany. » L'auteur de cette missive demandait au célèbre luthier de lui envoyer au plus tôt une liste de ses prix courants. Son épître lui fut renvoyée avec la remarque, en allemand et en anglais, que le destinataire était mort depuis deux cents ans.

Ce document fourmille, d'ailleurs, d'anecdotes piquantes.

Un jour, c'est une bonne femme domiciliée dans l'Etat de Nebraska, Amérique, qui écrit au Directeur général des postes, dans la cité de Londres, Vieille-Angleterre, l'épître suivante, dont nous regrettons de ne pouvoir rendre dans une traduction la saveur particulière ni reproduire la pittoresque orthographe : « Cher monsieur, je demeure dans l'Amérique du Nord et j'ai perdu toute trace de mes parents. Je vous envoie ci-incluse la photographie d'un jeune homme de la poste, sous votre direction, qui allait il y a environ trois ans épouser une sœur cadette appelée... Si c'est un effet de votre bonté de vous mettre à la recherche de l'original du portrait et de lui dire de m'écrire ce qu'il sait sur le compte de mes sœurs, de mes frères, de mon père et de ma mère, mistress..., qui demeurait à Allsbury, Bucks, Angleterre, cher monsieur, si vous voulez me rendre ce service, vous serez bien bon, en vérité. Je reste votre très respectueuse J. B. »

Le ministre « rendit ce service » à la brave femme ; sa famille fut retrouvée et les communications rétablies entre elles. Par exemple, l'administration fut moins heureuse dans le cas d'une dame qui s'adressa à elle pour savoir où restait « un monsieur veuf, de petite taille, portant des lunettes et ayant avec lui un petit garçon de deux ans ». Les indications étaient vraiment un peu trop vagues.

Citons encore le trait suivant qui montre que certains gens se font vraiment une étrange idée des services qu'ils sont en droit d'exiger de l'administration. Un soir, une dame entre dans le bureau de poste de Ventnor, dans l'île de Wight, et demanda à l'employé de service de lui garder son caniche pendant qu'elle irait assister au service dans l'église voisine. Le commis répondit poliment, mais négativement à la demande qui lui était faite. Sur quoi la dame se mit dans une grande colère et déclara qu'elle considérait un pareil refus comme un scandaleux manque d'obligeance de la part d'un *serviteur du public*.

Les gens qui ne veulent pas prendre la peine d'adresser correctement leurs lettres sont aussi nombreux que par le passé. L'année dernière 6,357,439 lettres ont été envoyées au rebut, sur lesquelles 118,818 ont été réexpédiées après correction de l'adresse, 5,565,609 retournées aux expéditeurs 242,832 renvoyées, sans avoir été ouvertes, aux bureaux étrangers ; 429,780 seulement sont restées dont l'administration n'a pu disposer d'une manière satisfaisante. Deux cent huit mille neuf cent soixante-huit lettres recommandées, chargées ou renfermant des valeurs n'ont pu être distribuées ! (C'est 1,766 de plus qu'en 1891-1892.) Quant à la distraction humaine, elle va aussi en augmentant. *Trente-deux milles lettres* ont été jetées à la boîte sans aucune espèce d'adresse, et sur ce nombre il y en avait 1,955 qui contenaient des billets de banque, des chèques, des valeurs diverses pour des sommes s'élevant ensemble à 5,000 livres sterling (125,000 francs). On a peine à croire à tant d'étourderie.

FAITS DIVERS

LE PAVAGE EN BOIS ET L'HYGIÈNE. — Depuis quelques années, le pavage en bois a pris, on le sait, une importance considérable dans les grandes villes, notamment

à Paris et à Londres. Ce pavage a des avantages et des inconvénients. Il est propre et favorable au roulement des véhicules, mais il n'est pas toujours commode pour les chevaux et devient fort glissant quand il est mouillé.

Certains hygiénistes ont, d'autre part, déclaré la guerre au pavage en bois, et ils apportent plusieurs raisons pour justifier leur opinion.

Il est certain qu'en Angleterre notamment, une réaction commence contre l'emploi du pavage en bois dans les voies étroites, les cours de maisons et les préaux des écoles. En effet, le bois arrosé d'urines ou simplement d'eau, fermente et devient putrescible; c'est ce poussier de pavage en bois qui a causé, disent les médecins ennemis du pavé de bois, tant de cas de conjonctivite et de maux cet été à Paris.

Nous trouvons, dans un des derniers numéros de la *City Press*, un extrait du rapport du docteur Sedgwick Saunders, médecin chargé de la salubrité de la cité de Londres, que nous analysons ci-dessous. Le docteur Saunders exige d'abord, pour l'assainissement de la voie publique, l'emploi libre des désinfectants mélangés avec l'eau dont on se sert pour arroser la voie publique. Ce système, qui a rendu des services considérables, a pour but de supprimer les inconvénients résultant des digestions d'animaux et autres matières organiques déposées sur les voies très fréquentées, et notamment sur les chaussées pavées en bois où elles séjournent mieux. Le médecin anglais formule ensuite cette opinion, qu'il appuie d'exemples :

« Le pavage en bois est le système de revêtement des chaussées le plus anti-hygiénique que l'homme ait créé ». Et il cite des voies de Londres où l'on doit employer les désinfectants au moins deux fois par jour, parce qu'elles sont pavées en bois et que les matières organiques, s'infiltrant dans les joints, s'y décomposent et dégagent des odeurs abominables. Ces affirmations nous paraissent exagérées et sujettes à caution. Quoi qu'il en soit, l'emploi de l'eau d'arrosage contenant des agents désinfectants ne saurait manquer d'être salubre. Le docteur Saunders préconise avec force l'emploi du pavage-asphalte comprimé ou de toute autre matière imperméable, et il exprime l'espoir que son avis prévaudra bientôt pour la meilleure cause de l'hygiène publique.

C'est en Amérique, à Chicago, que s'élève le nouvel édifice. Il n'a que dix-huit étages, et il est bien heureux qu'on ait eu l'idée de le construire avant l'ordonnance qui réduit à douze étages la hauteur des maisons de Chicago.

Cette maison colossale présente, comme ossature générale, une charpente en fer et des piliers de fer, entre lesquels on a posé des plaques d'aluminium de 80 centimètres sur 50, maintenues par des croisillons de même métal, larges de 15 centimètres.

A Philadelphie, on n'en est pas encore arrivé là. On se contente de recouvrir le grand dôme en fer-acier de l'Hôtel-de-Ville, surmontant la tour monumentale de plus de cent mètres, d'un dépôt électrolytique d'aluminium qui le protégera de la rouille. On a ainsi garni 9,000 mètres carrés, à raison de 8 à 900 grammes d'aluminium par mètre carré.

Le rapide succès de ce métal, relativement récent, tient à sa légèreté et à son bon marché. Son poids spécifique est seulement de 2,57. En tenant compte de la différence de résistance avec le fer et l'acier, la réduction de poids des appareils qu'il sert à construire est encore de 50 à 60 pour 100.

Quant au prix, il n'y a plus à s'en préoccuper. On trouve de l'aluminium partout. Mais longtemps, il fut très difficile et très coûteux de l'extraire. On l'obtient aujourd'hui, grâce aux procédés électriques, avec une merveilleuse facilité.

Quelques chiffres en donneront l'idée. En 1853, l'aluminium valait 1,000 fr. le kilogramme; en 1858, il était tombé à 112 fr., et en 1888, à 50. L'année d'après, il ne coûtait plus que 44 fr.; puis 41, en 1890; 11 fr., en 1891; 9 fr., en 1892. On l'a maintenant pour 5 fr., et l'on prétend que le docteur Mayer, de Berlin, a trouvé un nouveau procédé de fabrication, qui permettra de l'obtenir au prix de 50 à 60 centimes.

A ce compte, c'est pour rien, et l'aluminium est évidemment le métal de l'avenir. Après les âges d'or, d'argent, d'airain et de fer, nous entrons dans l'âge de l'aluminium.

On écrit d'Athènes, 28 septembre :

On vient de découvrir à Thorikos, près du Laurium, une ville entière conservée sous un éboulement, produit par une cause inconnue; c'est un vrai Pompéi avec maisons, murs et rues. La découverte fait grande sensation.

Les journaux de Paris ont annoncé, il y quelques jours, la mise à l'eau, au quai d'Orsay, de la chaloupe *Etienne*, destinée à la mission dont le commandant Monteil est chargé dans le Haut-Congo.

Cette chaloupe, toute en aluminium, sauf une lisse en chêne le long du bordage, a la forme d'une toue à fond plat, longue de 10 mètres et large de 2 m. 50. Elle ne pèse que 1,020 kilogrammes et peut porter jusqu'à quinze mille kilogrammes avec un tirant d'eau de vingt centimètres.

On voit par là de quelle utilité elle peut être pour les transports sur les rivières les plus basses qu'elle permettra de remonter presque jusqu'à leur source, ce qui était impossible jusqu'ici à la plupart de nos embarcations européennes.

Le grand avantage de l'*Etienne* consiste dans la rapidité de son montage et la facilité du transport. Il se compose de 24 planches de 1 m. 20 de long sur 70 centimètres de large qui peuvent être portées à dos d'hommes, s'ajustent au moyen de boulons et dont les joints sont rendus étanches par une garniture de caoutchouc. De plus, si un accident arrivait à une des planches, on n'aurait qu'à la supprimer; l'embarcation serait moins longue, mais n'en naviguerait pas moins.

On avait déjà fait de petits canots en aluminium, mais la difficulté de le laminer en grandes planches avait empêché jusqu'à ce jour de l'utiliser pour des bateaux d'une certaine dimension.

A quoi du reste n'emploie-t-on pas ce métal? Nous avons déjà les ballons en aluminium, dont l'expérience ne tardera pas à se faire, et qu'il est question de faire servir aux relations entre Bruxelles et Anvers pendant la double exposition de l'an prochain.

Nous avons les cartes de visite et les bons points. Une commission militaire s'occupe d'introduire cette substance à tout faire dans le petit équipement de l'armée, où sa légèreté déchargerait singulièrement nos soldats du poids qu'ils sont obligés de porter.

Un ingénieur des charbonnages du nord de la France en étudie l'application à la construction des cages d'extraction, à la confection des câbles, des lampes de sûreté, etc.

Enfin, et c'est là qu'il triomphe, on a commencé à construire des maisons en aluminium.

ÉMOUVANTE TRAVERSÉE. — Une traversée particulièrement émouvante est celle que vient d'opérer le cutter français *Forward*, capitaine Saloum, arrivé la semaine dernière à Marseille, venant de Saint-Pierre-Miquelon, d'où il était parti le 9 août dernier avec une cargaison de morues.

Treize jours après, en plein Océan, un ouragan d'une extrême violence le contraignit à fuir, après lui avoir cassé son grand hauban de bâbord, déchiré la voile d'artimon et causé diverses autres avaries. Mais, cet ouragan n'était absolument rien auprès de celui qui attendait le navire dans la Méditerranée. Dans la nuit du 11 au 12 septembre, alors que le *Forward* se trouvait par le travers du cap Saint-Antoine, une bourrasque du nord-ouest le surprit à tel point, qu'en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, il vit ses vergues et ses mâts brisés comme des bâtons de verre. Pris ensuite dans un tourbillon, le navire faillit devenir la proie des flots. Enfin, la foudre s'abattit sur le pont, qu'elle lézarda sur une longueur de vingt mètres.

Mais, cet ouragan n'intimida pas le vaillant équipage du *Forward*; ces courageux marins en avaient vu bien d'autres. Toutefois, ils se crurent à un moment bien perdus, lorsqu'ils s'aperçurent, en effet, que le navire se trouvait « engagé ». Et loin de se calmer, la tempête augmentait d'impétuosité. Les lames qui déferlaient enlevèrent le coffre, brisèrent les bastingages, submergeant les cales, démolissant les faux-ponts. En un mot, le *Forward* se trouva à un certain instant « aplati ». C'est l'expression même de son capitaine.

Cependant, après vingt heures de lutte contre les flots,

une accalmie se produisit. Les seize matelots du voilier français en profitèrent pour établir une grande voile de fortune et, le beau temps aidant, le *Forward* put atterrir dans le port de Marseille.

La *Revue universelle des mines* publie les renseignements qui suivent sur les minerais de nickel, sur leurs gisements et sur tout ce qui a rapport à ce métal :

Le nickel, isolé en 1751 par Cronstedt, a été reconnu tout d'abord dans les minerais de cuivre d'Allemagne; il gênait les opérations d'affinage du cuivre, et les ouvriers l'appelaient *Kupfernickel* ou *mauvais cuivre*.

Ce n'est que depuis cinquante ans environ qu'il a trouvé des applications variées dans les arts: la fabrication du maillechort (alliage de cuivre, zinc et nickel), le nickelage, la fabrication du billon, en nickel pur comme en Allemagne, ou en alliage comme aux Etats-Unis, où la pièce de cinq cents renferme 75 de cuivre pour 25 de nickel. Plus récemment encore on a appliqué le nickel dans la fabrication des plaques de blindage en acier.

Bien que la Saxe, la Norvège, la Suède, l'Espagne, la Russie et les Etats-Unis aient tous quelques gisements de minerai de nickel qui ont été plus ou moins exploités, on peut dire que, dans l'état actuel des choses, tout le nickel fabriqué provient de deux gisements très étendus; le premier en Nouvelle-Calédonie; le second à Sudbury, dans la province d'Ontario, au Canada. Il en existe des gisements aux Etats-Unis, dans l'Oregon, la Névada et la Caroline du Nord, mais ils n'ont pas encore été exploités.

Les minerais de nickel, qui jusqu'à présent ont été jugés dignes d'exploitation, renferment de 2 à 10 pour 100 de métal. Ce sont des sulfures, des arséniures et des silicates. Les premiers et les derniers sont aujourd'hui les plus employés.

Sulfures. — Ce sont des sulfures de cuivre et de fer, pyrrhotite (Fe₇ S₈), chalcopryrite (Cu Fe S₂), où le nickel remplace une partie du fer. M. Joseph Wharton, le pionnier de l'industrie du nickel aux Etats-Unis, a exploité ces sulfures dans le comté de Lancaster, en Pensylvanie; leur richesse est de 2 à 3 pour 100. La mine s'épuise rapidement.

Silicate. — C'est un silicate double de nickel et de magnésie auquel M. Garnier, qui a découvert les gisements de la Nouvelle-Calédonie, a donné son nom. La garniérine forme des veines au milieu de la serpentine qui constitue les rochers des environs de Nouméa; elle y est associée au fer chromé et au talc. Densité 2,3 à 2,8, couleur gris pâle. La richesse varie de 8 à 10 pour 100; à l'inverse de la plupart des minerais de nickel, il n'y a pas de cobalt.

Le minerai récemment découvert à Webster, comté de Jackson, dans la Caroline septentrionale est, comme celui de la Nouvelle-Calédonie, un silicate double de nickel et de magnésie; il est amorphe, vert jaunâtre ou vert émeraude, tendre et friable. Un autre à Riddle, dans le comté de Douglas, Oregon, est de même nature; aucun de ces gisements n'a été mis en exploitation jusqu'à ce jour.

Arséniure. — A Churchill, Névada, l'arséniure de nickel (cupfernickel ou nickelite) a une couleur vert foncé.

Traitement des minerais. — En Nouvelle-Calédonie, on transforme le minerai silicaté en mattes renfermant de 50 à 60 pour 100 de nickel pour l'expédier sous cette forme aux usines européennes; on expédie même du minerai brut à 8 et 10 pour 100. Toutes les opérations ultérieures se font par voie sèche.

Le raffinage de la mate se fait en la fondant au réverbère ou au cubilot avec du gypse; on peut aussi faire subir directement ce traitement au minerai. Le régule ainsi obtenu est broyé, puis soigneusement grillé au réverbère, pour convertir le fer seul en oxyde, le nickel restant à l'état de sulfure; on mélange le régule grillé à du sable maigre et ce mélange est traité au réverbère où il se forme un silicate de fer fusible, le nickel restant à l'état de sulfure; la scorie s'écoule d'un côté et le sulfure d'un autre. Ces opérations se répètent, jusqu'à ce que tout le fer ait disparu; le sulfure de nickel, ainsi purifié, est broyé et grillé au rouge sombre au réverbère pour être converti en oxyde. Cet oxyde est réduit, au charbon de bois, en métal à 98-99 pour 100 de nickel.

A Sudbury, le minerai (pyrholite) naturellement sulfuré et renfermant de 2 à 4 pour 100 de nickel est grillé en tas; le bois sert de combustible. Ce grillage dure soixante à soixante-dix jours. Au bout de ce temps, une grande partie du soufre a disparu. Les fumées sulfureuses qui se dégagent détruisent complètement la végétation aux alentours. Les tas sont ensuite démolis et le minerai grillé et fondu au cubilot avec du coke; on obtient ainsi une matte à 20 pour 100 de nickel, 20 pour 100 de cuivre, 30 pour 100 de fer et le reste de soufre. Cette matte est vendue aux usines de la Canadian Copper Co, à Cleveland, aux usines de l'Orford Co, près de New-York, et autres.

L'Orford Co transforme la matte en oxyde de nickel par un procédé qu'elle tient secret, mais qui doit être entièrement par voie sèche; ce doit être un travail analogue à celui des minerais de cuivre, où le nickel serait obtenu comme sous-produit. Cette Compagnie vend l'oxyde et ne fait pas elle-même la réduction. A la Canadian Copper Co, après enrichissement de la matte à 40 pour 100 de nickel et 40 pour 100 de cuivre, on dissout les métaux par l'acide pour en opérer la séparation par voie humide.

M. Warton a toujours opéré par voie humide, bien que cette méthode paraisse moins économique que les méthodes par voie sèche.

Jusqu'à présent, c'est aux plaques de blindage que l'alliage d'acier et de nickel a été uniquement appliqué; cet alliage est à 3 ou 4 pour 100 de nickel.

Le commodore Folger a fabriqué de l'acier à 25 pour 100 de nickel, très souple, mais si dur qu'un burin en acier se rompit en essayant de l'entamer. En le frottant à la peau de buffle, il prend un beau poli.

Le nickel doit avoir un point de fusion se rapprochant de celui de l'acier, mais plutôt un peu plus élevé.

VARIÉTÉS

Les fusils de chasse

Les premières armes à feu utilisées pour la chasse datent du règne de François I^{er}; on les appelait *harquebuses* et *escopettes*. C'étaient de dangereux engins, lourds, peu maniables, et qui faisaient assurément moins de tort au gibier que l'arc ou l'arbalète en usage autrefois. Dans le principe, on y mettait le feu à la main, et ce n'est que plus tard qu'on y adapta la *platine à mèche*, imaginée par les Espagnols. Cet organe se composait d'une sorte de pince, retenue par un ressort, et portant une mèche allumée qu'un levier permettait de diriger sur la poudre contenue dans le *bassinnet*.

Beaucoup plus pratique que le précédent, ce système laissait encore bien à désirer, car le moindre vent, la plus légère averse suffisait pour empêcher son fonctionnement. Aussi cherchait-on à le perfectionner, lorsque en 1517 un arquebusier de Nuremberg inventa la *platine à rouet*, qui rendit cette arme beaucoup plus précise et plus maniable, tout en compliquant le mécanisme.

Le rouet n'était autre qu'une petite roue cannelée, fixée sous un bassinnet à coulisse dans lequel elle pénétrait par une fente, et dont l'axe retenait une chaîne attachée par son autre bout à un ressort en spirale. Un *chien*, fixé en arrière du bassinnet, tournait autour d'une vis par l'une des extrémités, et portait entre les dents de l'autre un alliage d'antimoine et de fer.

Pour se servir de l'arme, on ouvrait d'abord le *cousinet*, on abaissait ensuite le chien, dont l'alliage se trouvait alors en contact avec le rouet, puis, à l'aide d'une clef, on bandait le ressort maintenu en place par une détente. Celle-ci, rendue libre, faisait décrire au rouet une demi-révolution, et le frottement de ses cannelures sur l'alliage produisait aussitôt des étincelles qui enflammaient l'amorce.

Jusqu'au xvii^e siècle, aucun perfectionnement sérieux ne fut apporté aux armes de chasse. Sous Henri IV, il est vrai, on avait remplacé l'alliage d'antimoine et de fer des *mousquets* par un fragment de silex, mais cette amélioration ne présentait pas un réel avantage. En 1630, on remplaça la platine à rouet par un mécanisme nouveau, grâce auquel l'inflammation ne se produisait plus par le frottement, mais par le choc du silex sur une pièce d'acier, nommée d'abord *fusil*, mais qu'on appela

bientôt *batterie*, quand le nom de fusil devint celui de l'arme même.

La rayure en spirale, invention allemande qui date de 1550 d'après les uns, de 1640 seulement, suivant d'autres, donna au tir des fusils de chasse une précision et une portée inconnues jusqu'alors.

Ce n'est qu'en 1600 que l'on songea à réunir horizontalement, au moyen de tenons et de goupilles, deux canons sur la même arme, et de faire partir les deux coups par deux platines séparées.

Les fusils de chasse devinrent dès lors des armes de luxe, et beaucoup d'entre elles auraient surpassé, au point de vue de l'ornementation, les plus belles pièces fabriquées de nos jours. Sous Louis XVI, qui était un chasseur émérite et des plus intrépides, les fusils étaient déjà des armes de précision et leur forme des plus gracieuses.

L'emploi des amorces fulminantes aux sels d'or, de platine et d'argent date de la fin du siècle dernier, et c'est vers 1800 que parut le premier *fusil à percussion*, inventé par l'écossais Forsyth, et perfectionné en 1808 par Pauly, armurier français. Ce dernier fusil était à deux coups et se chargeait par la culasse avec une cartouche munie d'une amorce fulminante. Dès ce moment, presque tous les fusils de chasse furent à percussion, mais ce n'est qu'à partir de 1820 qu'on fit usage des amorces en cuivre, inventées par un Anglais, et qui remplacèrent avantageusement les anciennes amorces lenticulaires.

Les fusils se chargeant par la bouche reçurent de nombreux perfectionnements jusqu'au jour où Lefauchaux inventa son modèle à cartouches amorcées dont le fusil à percussion centrale n'est qu'un perfectionnement.

ALFRED DE VAULABELLE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le MARDI DIX OCTOBRE PROCHAIN, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société à Monaco,

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 septembre au 1^{er} octobre 1893

MARSEILLE, b. <i>Jeune-André</i> , fr., c. Ruminéras,	briques.
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	sable.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	id.

Départs du 25 septembre au 1^{er} octobre

CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	sur lest.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	id.

HOUSE AGENT
 Agence de Location (Villas)
 VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS
 S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
 MONACO-CONDAMINE

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ Anonyme au capital de 675,000 francs

Siège social à Monaco

MM. les Actionnaires sont informés que, suivant décision de l'Assemblée générale du 20 septembre, il est distribué, depuis hier 2 octobre courant, **25 francs par action contre le coupon n° 2** au siège social, 2, rue Imberty, à Monaco, et, à Paris, chez MM. Marcuard, Krauss et C^o, 29, rue de Provence, qui se chargent de l'encaissement du coupon.

Le Conseil d'Administration.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco, 1, rue du Tribunal, 1

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi dix octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, à neuf heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Gindre, sise à Monaco, boulevard Charles III, n° 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, consistant en : lits complets en bois et en fer; tables de nuit, tables de toilette, commodes, armoires à glace, glaces, canapés, fauteuils chaises rembourrées, chaises ordinaires, buffets de salle à manger, buffets de cuisine, armoires, guéridons, tables diverses, pendules, rideaux, tapis, lingerie, vaisselle, argenterie, ustensiles de cuisine, etc.

Au comptant, 5 pour % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier : Charles TOBON.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire et défenseur 3, avenue de la Gare, Monaco

ADJUDICATION POUR CAUSE DE MALADIE

Le samedi quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, à deux heures de l'après-midi, à Monaco, en l'étude et par le ministère de M^e Blanc;

D'un fonds de commerce de quincaillerie et grènerie, avec bar et buvette en dépendant, exploité à Monaco, rue Sainte-Suzanne, n° 5, par les frère et sœur SAINSON, comprenant clientèle, matériel, marchandises et droit au bail. Excellente clientèle.

Bénéfices nets, annuels et certains... **8,000 fr.**
 En un seul lot, sur la mise à prix de... **25,000 fr.**

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire, dépositaire du cahier des charges, auquel est annexé un inventaire des marchandises.

Et, pour visiter, sur les lieux.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON
 Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1^{er} octobre 1893

JULES CLARETIE, de l'Académie Française — *Ma Dernière Préface*
 MAURICE GUILLEMOT. — *Affres d'Amour* (fragments).
 RICHARD RANFT — *Lise* (nouvelle), avec illustrations de l'auteur.
 LOUIS CORNILLON — *T'en souviens-t-il?*
 EMMANUEL LANSYER — *Sonnets*. — I. Nivôse; II. Ecole buissonnière; III. l'Eglise de Locronan; IV. les Marais salants; V. la Mer; VI. Machecoul; VII. Nantois; VIII. Ouessant; IX. le Manoir en ruines; X. les Voix de la Lande; XI. Souvenir; XII. Coataner.
 UN TOURISTE. — *Chez Jules Adeline, à Rouen*, avec aquarelles de Jules Adeline.
 ALTER EGO. — *Au jour le jour*. — L'Exposition d'Alfred Stevens; Mort de Jules Franceschi et de Adolphe Yvon.
 M. D'AUROY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

Imprimerie de Monaco — 1893